Lettre au Droit social

Paule Minck

12 mars 1882

Nous recevons de la citoyenne Paule Mink la lettre suivante en réponse à une note de notre correspondant de Rivesaltes, le compagnon Moulines fils. Notre impartialité nous fait un devoir de l'insérer.

Nous profitons toutefois de cette occasion pour engager tous nos correspondants à éviter autant que possible de discuter l'attitude des individualités afin d'éviter toute polémique personnelle.

LA RÉDACTION.

Beaucaire, 28 février 1882.

Aux Citoyens rédacteurs du *Droit Social,* à Lyon.

Citoyens,

J'apprends seulement ici, à Beaucaire, que le *Droit Social* de la semaine dernière a publié une lettre du citoyen Moulines fils, de Rivesaltes, s'étonnant, dit-il, de mon changement d'attitude et de ce que dans le *Socialiste* de Perpignan j'ai défendu les candidatures ouvrières aux municipalités alors que j'ai affirmé maintes fois que j'étais anarchiste-révolutionnaire.

Cette critique du citoyen Moulines est étrange, car il sait très bien, ainsi que ses amis de Marseille, de Lyon, de Paris, etc. que si je suis anarchiste dans le sens absolu de ce mot qui veut dire : *sans maître*, je ne suis pas, je n'ai jamais été abstentionniste, surtout en ce qui concerne la prise en possession des municipalités par les travailleurs, chose que je considère comme un des moyens les plus efficaces de préparer la Révolution sociale.

Je ne suis pas de ceux qui prétendent faire la Révolution en faisant du bruit ; je la veux dans les faits et non seulement dans les paroles.

Je ne pense pas qu'il soit bon de faire de la révolution platoniquement et pour l'amour de l'art, j'estime la révolution sociale trop grande et trop importante pour jouer avec, je crois que pour l'accomplir et la faire triompher il faut la préparer, faire surgir du sein des masses populaires trop engourdies et ignorantes encore des soldats ardents et prêts à combattre pour la revendication de leurs droits, qu'il faut enfin organiser la grande armée du prolétariat.

Et je pense que la lutte autour des urnes est excellente pour la propagande de nos idées, pour semer l'esprit de révolte parmi la classe des déshérités en leur montrant les palinodies de leurs maîtres à quelque nuance qu'ils appartiennent, et le mépris qu'ils font des prolétaires.

Je me suis assez souvent et assez nettement expliqué à ce sujet pour qu'il ne puisse y avoir aucun doute sur mes opinions ; elles sont aujourd'hui ce qu'elles étaient à mon retour d'exil, mon allure a toujours été la même, et je n'ai pas eu la peine d'en changer.

Je pense, Citoyens, que la plus stricte impartialité vous fera un devoir d'insérer ma lettre dans le plus prochain numéro de votre journal, et je vous prie de recevoir mes cordiales salutations.

PAULE MINCK.

Bibliothèque anarchiste

Paule Minck
Lettre au Droit social
12 mars 1882

extrait le 11 novembre 2026 d'*Archives autonomies*, tiré du n°5 du *Droit social Le Droit social*, publié à Lyon de février à juillet 1882, est le deuxième journal anarchiste de l'histoire de France.

bibliotheque-anarchiste.com